

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/96

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 24

Suppléants votants : 00

Procurations : 06

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Pageas, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 décembre 2025

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de M. DARGENTOLLE Georges), Mme JACQUEMENT Eliane (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé (procuration de Mme DESSEX Martine), M. CAILLOT Alain, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, M. CARPE Jean-Christophe (procuration de Mme LACORRE Valérie), Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. CUILLERDIER Simon, M. DOGNON Jean-Bernard.

SUPPLEANTS PRESENTS :

EXCUSES : M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M. BONNAT Christian, M. CHAMINADE Gérard, Mme LACORRE Valérie, M. LE GOFF Jean, M. MARCELLAUD Didier, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. JAVERLIAT Louis

Objet : Budget annexe « ZA Betour » 2025 : décision modificative n°1

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée que la Communauté de communes a acquis les terrains en vue de la création de la zone d'activités de Betour sur le budget principal. Pour cette acquisition, un emprunt de 150 000 € a été effectué sur ce même budget.

Lors de sa séance du 17 juin 2025, le conseil communautaire a décidé de créer un budget annexe « ZA Betour », ce dernier a été voté lors de la séance du 17 octobre 2025.

L'emprunt effectué sur le budget principal doit être transféré sur le budget annexe « ZA Betour ».

Pour ce faire, il y a lieu de passer plusieurs écritures sur ce budget annexe « ZA Betour ».

Afin d'effectuer ces opérations, il est nécessaire d'affecter les crédits supplémentaires suivants :

Chapitre	Article	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
16	1641	Emprunts en euros			15 000,00 €	
16	1641	Emprunts en euros				15 000,00 €
66	66111	Intérêts emprunts			6 100,00 €	
70	7015	Vente terrains aménagés				6 100,00 €
TOTAL			0,00 €	0,00 €	21 100,00 €	21 100,00 €

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture

le :

Publié ou notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 16 décembre 2025.

Le Président

Emmanuel DEXET

Reception en préfecture
087200076506-20251216-D2025-96-DE
Date de réception préfecture : 18/12/2025
Monts de Châlus